

**Ministry of Labour, Training
and Skills Development**

Office of the Assistant Deputy
Minister
Employment and Training Division
777 Bay Street,
26th Floor
Toronto ON M5G 2E5

**Ministère du Travail, de la
Formation et du Développement
des compétences**

Bureau du sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation
777, rue Bay,
26^e étage
Toronto ON M5G 2E5



Destinataires :

Partenaires de formation d'Emploi Ontario

Expéditrice :

Cordelia Abankwa, sous-ministre adjointe
Division de l'Emploi et de la Formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des
compétences

Date :

11 avril 2022

Objet :

**Mesures de soutien d'Emploi Ontario pour les personnes
touchées par le conflit en Ukraine**

Partenaires de la prestation des programmes d'Emploi Ontario :

Comme nombre d'entre vous, je suis attristée par la tragédie qui se déroule en Ukraine. Nous espérons tous que cette crise prendra fin bientôt. Le mois dernier, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il mettait en œuvre plusieurs mesures pour aider les personnes fuyant la guerre en Ukraine à venir au Canada. Le gouvernement de l'Ontario est toujours déterminé à soutenir les efforts du Canada pour aider les personnes qui fuient le conflit.

Je vous écris pour vous fournir quelques renseignements sur l'approche adoptée par notre ministère pour fournir des soutiens à l'emploi à ces personnes qui ont besoin de notre aide. Le réseau d'Emploi Ontario comprend des fournisseurs de services qui sont bien placés pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants ukrainiens. Le ministère a mis en place un numéro sans frais (1 888 562-4769) et une adresse courriel (Ukrainianjobs@ontario.ca) pour aider les Ukrainiennes et Ukrainiens déplacés à trouver un emploi, à suivre une formation ou à être jumelés avec des employeurs qui embauchent dans leur communauté. Les employeurs peuvent également utiliser ces ressources pour trouver un nouvel arrivant ukrainien afin de combler un poste vacant.

Ontario.ca propose désormais des ressources pour aider les personnes touchées par le conflit, notamment des renseignements sur les mesures d'immigration, l'établissement et les

services d'emploi. Les visiteurs du site trouveront un lien menant à « [Emplois pour l'Ukraine](#) », renfermant des renseignements à l'intention des employeurs qui embauchent, des chercheurs d'emploi ukrainiens et des groupes communautaires. Dans les semaines à venir, nous continuerons de travailler avec les fournisseurs de services et les intervenants afin de fournir des services ciblés aux nouveaux arrivants ukrainiens pour les aider à se mettre en contact avec les employeurs de leur nouvelle communauté.

Les personnes qui arrivent en vertu de la mesure d'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) (ou d'autres mesures de voyage d'urgence semblables adoptées par le gouvernement fédéral) avec un permis de travail ouvert sont admissibles à la totalité des programmes d'Emploi Ontario, si les critères d'admissibilité et d'aptitude du programme le permettent. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [l'Espace partenaire d'Emploi Ontario](#).

Les mesures de soutien offertes par Emploi Ontario sont conçues pour fonctionner de concert avec les autres mesures de soutien à l'établissement établies par les ministères partenaires. Nous continuerons de collaborer avec le gouvernement fédéral, d'autres ministères, des entreprises et des organismes communautaires pour déterminer la meilleure façon de soutenir les Ukrainiennes et Ukrainiens qui arrivent en Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures de soutien coordonnées par l'Ontario à l'intention des nouveaux arrivants ukrainiens et pour savoir comment vous pouvez aider, veuillez consulter le site [Ontario.ca](#).

Je vous remercie d'appuyer le système d'emploi et de formation de l'Ontario.

Cordelia Abankwa,

Sous-ministre adjointe, Division de l'Emploi et de la formation

Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences